CANADIAN PACIFIC

VAPEURS ET TONNAGE.

		Tonnes.
*EMPRESS OF BRITAIN	(à double hélice)	14,500
*EMPRESS OF IRELAND	(à double hélice)	14,500
NEW STEAMER (Building)		12,000
NEW STEAMER (Building)		12,000
*RUTHENIA	(à double hélice)	12,500

		Tonnes.
*TYROLIA	(à double hélice)	12,500
*LAKE MANITOBA	(à double hélice)	10,000
*MOUNT TEMPLE	(à double hélice)	8,790
*MONTREAL	(à double hélice)	8,644

		Tonnes.
*MONTEZUMA	(à double hélice)	8,360
*LAKE MICHIGAN	(à double hélice)	8,200
MILWAUKEE		7,323
*MOUNT ROYAL		7,064

		Tonnes.
*MONTROSE		6,878
*MONTFORT	(à double hélice)	5,519
MONTCALM		5,505
MONMOUTH		4,078

* Vapeurs pour passagers.

AVANTAGES SPÉCIAUX.

Grands vapeurs à double hélice, excellente cuisine, cabines spacieuses, jamais de foule.

La partie réservée aux passagers de PREMIÈRE CLASSE offre tous les perfectionnements modernes. Les cabines salon sont grandes et confortables.

Les cabines de SECONDE CLASSE, contenant 2 et 4 couchettes chacune, sont grandes et commodes. La table est abondante et tout le nécessaire est fourni.

Femmes de chambre sur chaque bateau.

Un bon médecin est toujours à bord.

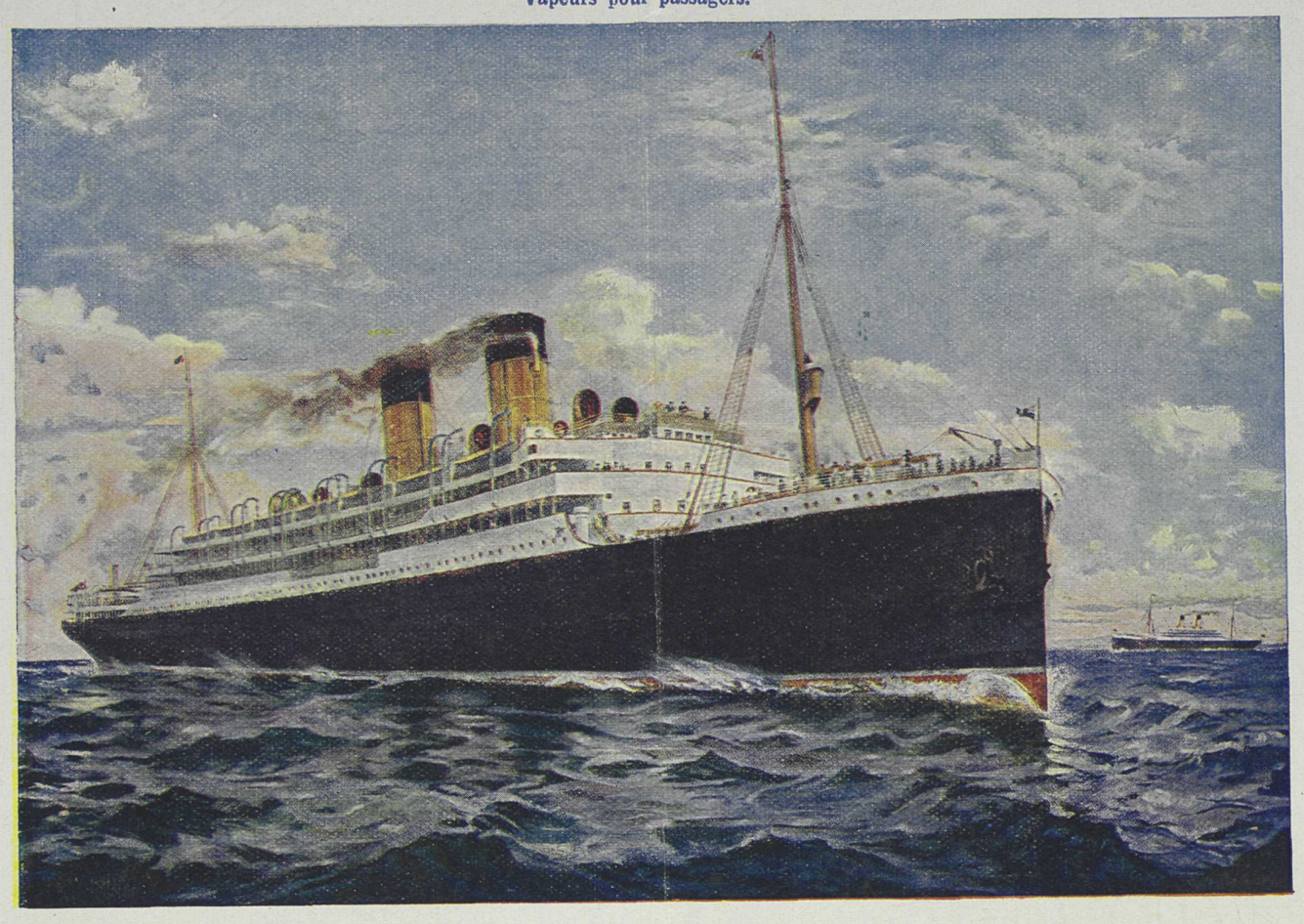

CANADIAN PACIFIC ROYAL MAIL EXPRESS STEAMSHIPS "EMPRESS OF BRITAIN" AND "EMPRESS OF IRELAND." TO CANADA, LESS THAN FOUR DAYS LAND TO LAND.

CONFORT SANS EGAL.

Les paquebots "Empress" sont aérés et chauffés par le système "Thermo Tank," l'air étant renouvelé dans chaque compartiment toutes les dix minutes, il n'y a pas d'odeurs désagréables ce qui est souvent la cause du mal de mer. Il y a à bord de ces paquebots un café de premier ordre, des salles de récréation pour les enfants, bibliothèques de première et de deuxième classe, etc., etc.

MARCONIGRAMS.—Installation Marconi sur tous les vapeurs.

Moins de quatre jours d'une rive à l'autre.

ROUTE EXPRESS POUR LE CANADA et les ETATS DE L'OUEST.

LIVERPOOL à CANADA.

(SERVICE DE LA MALLE ROYALE.)

SAUF MODIFICATIONS.

	1913
⁎S.S. LAKE MANITOBA (Via BELFAST) à St. John	...Ven., 21 Nov.
R.M.S. EMPRESS OF IRELAND, à Halifax	...Sam., 29 Nov.
R.M.S. EMPRESS OF BRITAIN, à Halifax	...Sam., 13 Dec.
R.M.S. EMPRESS OF IRELAND, à Halifax	...Sam., 27 Dec.

	1914
R.M.S. CORSICAN ... ... à Halifax	...Sam., 10 Jan.
⁎R.M.S. SCOTIAN ... ... à Halifax	...Sam., 24 Jan.
R.M.S. EMPRESS OF BRITAIN, à Halifax	...Sam., 7 Fev.
R.M.S. EMPRESS OF IRELAND, à Halifax	...Sam., 21 Fev.
⁎S.S. LAKE MANITOBA (Via BELFAST) à St. John	...Sam., 28 Fev.

	1914
R.M.S. EMPRESS OF BRITAIN, à Halifax	..Sam., 7 Mar.
R.M.S. EMPRESS OF IRELAND, à Halifax	...Sam., 21 Mar.
⁎S.S. LAKE MANITOBA (Via BELFAST) à St. John	...Jeudi, 2 Avril
R.M.S. EMPRESS OF BRITAIN, à Halifax	...Sam., 4 Avril

⁎Les paquebots "LAKE MANITOBA" et "SCOTIAN" ne transportent pas de passagers de première classe.

PREMIÈRE CLASSE (de Liverpool) par Paquebots "Empress" (à HALIFAX, N.S., SEULEMENT.) **£17 0s.** (Fcs. 425.00) et au-dessus.
" " " "Corsican" " " **£14 10s.** (Fcs. 362.50) "

ENFANTS.—Sur le bateau—d'un à 10 ans ils voyagent à moitié prix ; moins de 1 an, £2 (Fcs. 50). Sur le Chemin de Fer de 5 à 12 ans moitié prix ; en-dessous de 5 ans ils voyagent gratis.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR À PRIX COMBINÉS D'APRÈS LA SAISON, SANS AUCUNE RÉDUCTION.

SECONDE CLASSE (D'Anvers, Hambourg, Rotterdam, Amsterdam, Bordeaux, Le Hâvre, Calais, Boulogne, Dieppe, Ostende ou Flessingne via Liverpool) Les Paquebots "LAKE MANITOBA," ... (à ST. JOHN, N.B., SEULEMENT.) " " "CORSICAN," "SCOTIAN" (à HALIFAX, N.S., SEULEMENT.) **£11 0s.** (Fcs. 275.00) et au-dessus.
" " "EMPRESS" ... ... " **£11 15s.** (Fcs. 293.75) "

ENFANTS.—Sur le bateau—d'un an à 12 ans ils voyagent à moitié prix ; moins d'un an £1 10s. (Fcs. 37.50). Sur le Chemin de Fer de 5 à 12 ans moitié prix ; en dessous de 5 ans ils voyagent gratis.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR À PRIX COMBINÉS D'APRÈS LA SAISON, SANS AUCUNE RÉDUCTION.

N.B.—Comme les paquebots "LAKE MANITOBA" et "SCOTIAN" ne comportent qu'une seule classe de cabines, celles de "seconde" classe, les passagers de cette classe se trouvent logés dans la meilleure partie du bateau, c'est à dire celle qui est reservée à la première classe sur les autres paquebots ; ils ont Ponts-Promenade, fumoirs, boudoirs, etc. Cet arrangement est donc très avantageux pour ceux qui désirent jouir de tout leur confort, et qui ne sont cependant pas disposés à payer les tarifs élevés que comporte un billet de première classe.
Les billets de Seconde Classe donnent droit à une nourriture supérieure, Lits, Lingerie et Lavabos.

PAIEMENTS EN ACOMPTE.—On peut s'assurer de son passage en remettant en acompte :—pour Première Classe, £5 (Fcs. 125.00). Seconde Classe, £2 (Fcs. 50.00) par place. Il faut indiquer le nom et l'âge du voyageur. Les Mandats-Poste doivent être adressés payables à l'ordre du soussigné. Le solde du prix du billet doit être payé avant d'embarquer.
Les voyageurs sont soumis à l'examen du médecin délégué du Ministère du Commerce Anglais et à celui du médecin de la Compagnie attaché au port d'embarcation, et si l'un ou l'autre médecin refuse d'accepter un voyageur pour raisons de santé ou autre, la Compagnie n'accepte absolument aucune responsabilité, si ce n'est pour le montant du billet, qui sera remboursable après déduction faite de tous débours encourus par la Compagnie pour billet de chemin de fer jusqu'à Liverpool, etc. La Compagnie n'accepte aucune responsabilité pour la perte ou la détention des bagages des passagers qui pour les raisons ci-dessus n'auront pu faire la traversée par le paquebot mentionné par leur billet.

BAGAGES.—Les voyageurs sont priés de se conformer aux règlements de la Compagnie afin d'éviter des ennuis. Tous les vêtements et les objets d'usage personnel dont on peut avoir besoin pendant la traversée sont considérés comme bagages et doivent être emballés dans des malles, valises, sacs à main, ou autres réceptacles fermant à clef. Les meubles, les ustensiles de ménage, etc., même emballés en caisses, ne sont pas acceptés comme bagages gratis, mais sont taxés comme excédents de bagages au tarif ci-dessous, lorsqu'ils sont transportés en même temps que les voyageurs. Il est moins onéreux de les expédier comme marchandises (voyez paragraphe ci-dessous). Les bagages doivent passer la douane aux ports d'arrivée au Canada et les divers colis doivent être tels qu'ils puissent être examinés rapidement.

BAGAGES TRANSPORTÉS GRATUITEMENT ET TARIF POUR LES EXCEDENTS.

Sur Paquebots Transatlantiques	Première Classe	20 pieds cube, soit Omc. 560 gratis ;	Excédents 1/- (Fc. 1.25) par pied cube anglais, soit Omc. 0283.
	Seconde Classe	20 id. soit Omc. 560 gratis ;	id. 9d. (Fc. 0.95) id. id. soit Omc. 0283.
Sur le Chemin de Fer Canadian Pacific	Première Classe à toutes destinations	68 kilos gratis	Excédents à destination du Canada. 12% du prix du billet de chemin de fer par 45 kilos pour toutes les classes.
	Seconde Classe et classe dite "Colonist" à destination des Provinces de Manitoba, Alberta, Saskatchewan et de la Colombie Britannique, seulement	136 kilos gratis	
	Seconde Classe et classe dite "Colonist" à toute autre destination	68 kilos gratis	

Excédents à destination des Etats Unis.
Première et Seconde Classe.—16⅔% du prix du billet de chemin de fer par 45 kilos.
Classe dite "Colonist."—15% du prix du billet de chemin de fer par 45 kilos.

Les enfants payant moitié prix ont droit à la moitié des bagages acceptés gratis.

Aucun colis pesant plus de 250 lbs. (115 kilos) ne sera admis au chemin de fer par train ordinaire : il devra être expédié par train marchandise et aux frais du propriétaire. Les malles et colis pour cabines ne doivent pas dépasser 38 c/m de hauteur, 60 c/m de largeur et 1m 06 de longueur.
Les gros bagages tel que les malles de grandes dimensions, grandes valises, etc., dont on n'a pas besoin pendant la traversée (marqués "Not Wanted on Voyage" et mis dans la calle du navire) peuvent être expédiés au bureau de la Compagnie à Liverpool (Royal Liver Building, Pier Head) une semaine avant le départ du paquebot ; on devra y attacher les étiquettes tout imprimées reçues à l'achat du billet. Une étiquette avec l'initiale du nom de famille du voyageur devra aussi être placée sur chaque colis (on les obtient au bureau où sont délivrés les billets). L'expédition de ces bagages devra être faite en "Port payé" et non en "Port dû." D'aviser le bureau de Liverpool par carte postale et d'indiquer le nombre de colis envoyés, le nom du bateau sur lequel on va s'embarquer, la classe du billet et son numéro ; ainsi que le nom du chemin de fer ou de l'expéditeur qui fait l'envoi. Pour le paiement de l'excédent de bagages soit au bureau de la Compagnie à Liverpool. Pour les passagers de Seconde Classe la Compagnie se charge du transport gratis, des gros bagages des différentes gares de Liverpool à l'embarcadère ; transport effectué par ses employés en uniforme, mais seulement la veille ou le jour du départ et lorsque le voyageur accompagne ses bagages. Les bagages ordinaires sont mis à bord lorsque le voyageur s'embarque le jour du départ. A l'arrivée au Canada, les passagers doivent immediatement réclamer tous leurs bagages et après avoir passé la douane, ils devront les faire enregistrer par les employés u chemin de fer pour leur destination ultérieure.

USTENSILES DE MENAGE, MEUBLES, ETC.—Ces objets doivent être expédiés comme marchandises aussi bien à bord du vapeur que sur le chemin de fer aux frais du propriétaire. On recevra sur demande le tarif, peu élévé du reste, pour le transport des meubles et ustensiles de ménage expédiés d'Europe à n'importe quelle destination au Canada. L'emigrant n'aura pas à payer de droits en arrivant au Canada sur les effets usagés depuis au moins six mois.

BICYCLETTES.—Elles devront être mises en caisse et leur transport par mer coûte 10/- (12 fr. 50). Sur le chemin de fer on perçoit un léger sur le prix du billet variant selon la distance.
ASSURANCE DES BAGAGES.—Il est recommandé aux passagers de faire assurer leurs bagages contre les eventualités de perte, de vol ou d'incendie qui pourraient se produire pendant leur voyage. La Compagnie se charge elle même de ces assurances qui peuvent se contracter pour une période variant de quinze jours à un an, aux conditions les plus avantageuses pour les passagers. Les renseignements à ce sujet sont donnés par toutes les agences du C.P.R.
LES ANIMAUX (CHIENS, CHATS, OISEAUX) qui accompagnent les passagers sont transportés par les soins de la Compagnie Dominion Express qui est associée avec la Compagnie du Canadian Pacific. Il est indispensable que tous les arrangements pour le transport de ces animaux soient pris au moins une semaine avant le départ du paquebot au bureau de la Compagnie à Liverpool (Royal Liver Building, Pier Head). Tarif.—Chiens, gros ou petits, £2 (Fcs 50.00) par tête ; Chats, enfermés dans des paniers, 5/- (6 fr. 25) par tête ; Oiseaux : Perroquets en cage, 5/- (6 fr. 25) par tête. Serins, un ou deux dans une petite cage, transportés gratuitement avec une permission obtenue au bureau de la Compagnie. Tous les animaux sont transportés aux risques du propriétaire et la Compagnie n'est pas responsable en cas de mort, de fuite ou d'accidents survenus aux animaux.
DES FAUTEUILS PLIANTS sont mis gratuitement à la disposition des passagers de première et de seconde classe.
EMBARCATION.—Voir les avis spéciaux.
BILLETS DE SECONDE CLASSE DU CHEMIN DE FER CANADIEN.—Les Passagers voyageant en seconde classe par Chemin de Fer doivent clairement comprendre qu'en plus du prix des billets de seconde classe déjà payé, celui des couchettes dans les Wagons-lits de tourisme devra être payé à l'Agent du Canadian Pacific Ry. au port de débarquement, qui réservera alors les places dans le prochain train ayant les aménagements disponibles.
Pendant la saison d'hiver, le Wagon-lit de tourisme est attaché au train journalier se dirigeant à l'Ouest, partant de Montréal tous les soirs ; et pendant la saison d'été, probablement deux fois par jour (aux trains du matin et du soir se dirigeant à l'Ouest). On peut toutefois se procurer tous les renseignements nécessaires dans les indicateurs de la Compagnie, que l'on peut obtenir sur demande soit des Agents aux Bureaux de distribution des billets, ou des Commissaires sur les bateaux.

Pour tout autre renseignement s'adresser à :

INTERNATIONAL SLEEPING CAR CO.,

5, Boulevard des Capucines, PARIS.

Les paquebots sont en correspondance directe avec les trains du Chemin de Fer Canadian Pacific au ports du Canada.
Les passagers et leurs bagages seront transportés gratuitement à la gare.

Oct. 1913.

T.S.V.P.

Tarif des Billets de Chemin de Fer de Halifax, N.S.,
et St. John, N.B., sur demande.

JAPON, CHINE, AUSTRALIE, NLLE. ZÉLANDE (Via Vancouver).

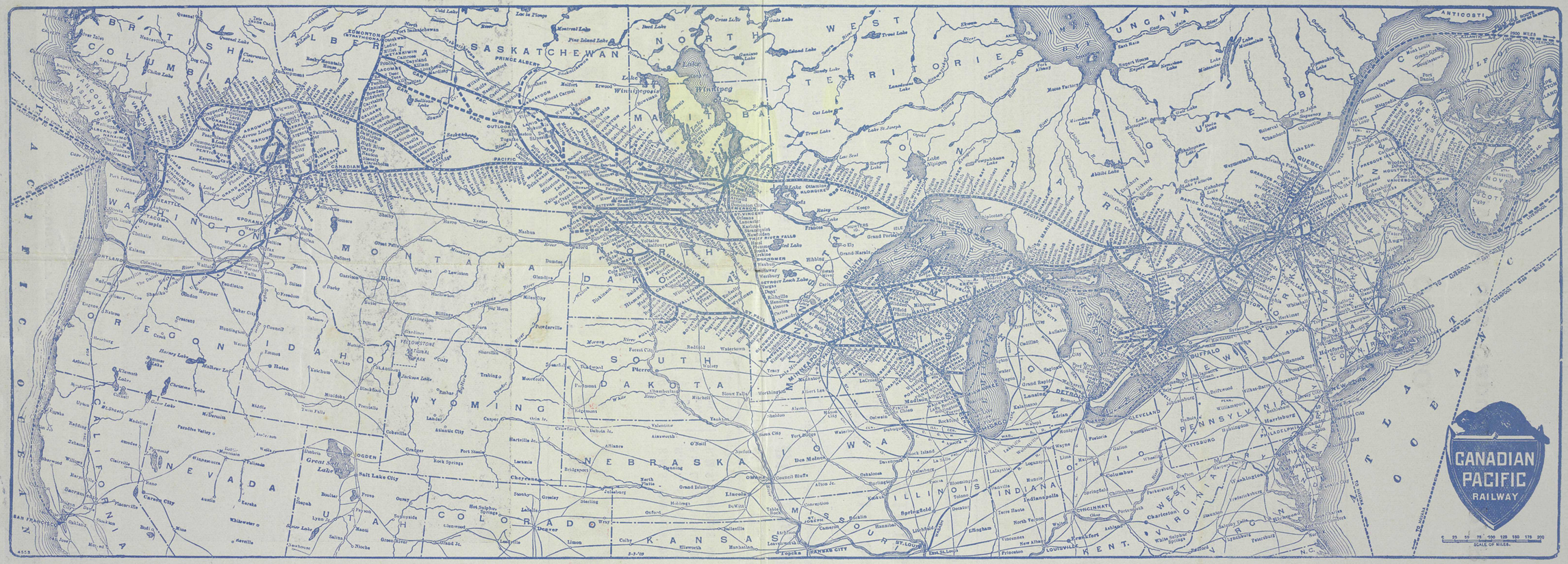

Billets directs de Liverpool. Aucun ennui pour les Bagages. T.S.V.P.